

DD16032024

COMMUNE DE SANILHAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Sanilhac se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie de Sanilhac, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis AMELIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2024

Présents : Jean-Louis AMELIN, Monique EYMET, Éric REQUIER, Cédric POMMIER, Jean-José CHAMPEAU, Catherine DUPUY, Jean-Marie LESTRADE, Sara SABOURET-GUERIN, Philippe VERNON, Emilie LABROT, Julie PRIVAT, Philippe ANTOINE est arrivé en retard à 19h04, Stéphanie GONZALO, Peggy SALABERT, Nathalie GUENARD, Emmanuel MARCON, Brigitte RAPHA, Jean-François LARENAUDIE, Cécile DUBOTS, Sébastien CHAUMOND, Catherine DORET, Vincent DAVID.

Absents avec pouvoir : Isabelle DEBORD a donné pouvoir à Peggy SALABERT, Laurent JACOLY a donné pouvoir à Jean-Louis AMELIN, Gaëtan THOMASSON a donné pouvoir à Emmanuel MARCON, Hervé JAVERZAC a donné pouvoir à Jean-José CHAMPEAU ;

Absents : Florian MOUTARD, Johan CHARTRAN, Anthony PAUTARD.

Secrétaire de séance : Cédric POMMIER

Nombre de conseillers :

En exercice	29	VOTE	
Présents	22	Pour	24
Procurations	4	Contre	
Exprimés	24	Abstentions	

DD16032024- Compte administratif 2023 – Budget annexe Restauration

Monsieur Jean-José CHAMPEAU, rapporteur, présente le Compte administratif 2023 du budget annexe Restauration.

Monsieur Jean-Louis AMELIN (*avec un pouvoir*), Maire de Sanilhac, quitte la salle pour la mise au vote ; la présidence est assurée par Jean-François LARENAUDIE.

Sur quoi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le Compte Administratif 2023 du Budget annexe Restauration.

Fait et délibéré à Sanilhac,
Pour extrait certifié conforme,
Le 2/04/2024
Le Maire,

Jean-Louis AMELIN

Affiché le 2/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission en Préfecture.



Compte administratif 2023 – Budget annexe Restauration

	FONCTIONNEMENT DEPENSES	BP 2023	CA 2023
Chapitre 011	Charges à caractère général	175 870,00 €	150 032,62 €
Chapitre 012	Charges de personnel	205 826,00 €	173 567,87 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	20 000,00 €	0,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 000,00 €	14 472,28 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	20,00 €	1,66 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	30,30 €
Chapitre 68	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 000,00 €	1 285,99 €
TOTAL		420 716,00 €	339 390,72 €

	FONCTIONNEMENT RECETTES	BP 2023	CA 2023
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	47 023,89 €	47 023,89 €
Chapitre 013	Atténuations de charges	5 000,00 €	0,00 €
Chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	140 000,00 €	127 940,46 €
Chapitre 74	Dotations et participations	227 692,11 €	211 513,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	725,74 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	1 000,00 €	0,00 €
TOTAL		420 716,00 €	387 203,09 €

	INVESTISSEMENT DEPENSES	BP 2023	CA 2023
Chapitre 001	Solde d'exécution d'investissement reporté	35,06 €	35,06 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	36 000,00 €	4 115,48 €
TOTAL		36 035,06 €	4 150,54 €

	INVESTISSEMENT RECETTES	BP 2023	CA 2023
Chapitre 001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	20 000,00 €	0,00 €
Chapitre 10	Dotations Fonds divers Réserves	35,06 €	35,06 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 000,00 €	14 472,28 €
TOTAL		36 035,06 €	14 507,34 €